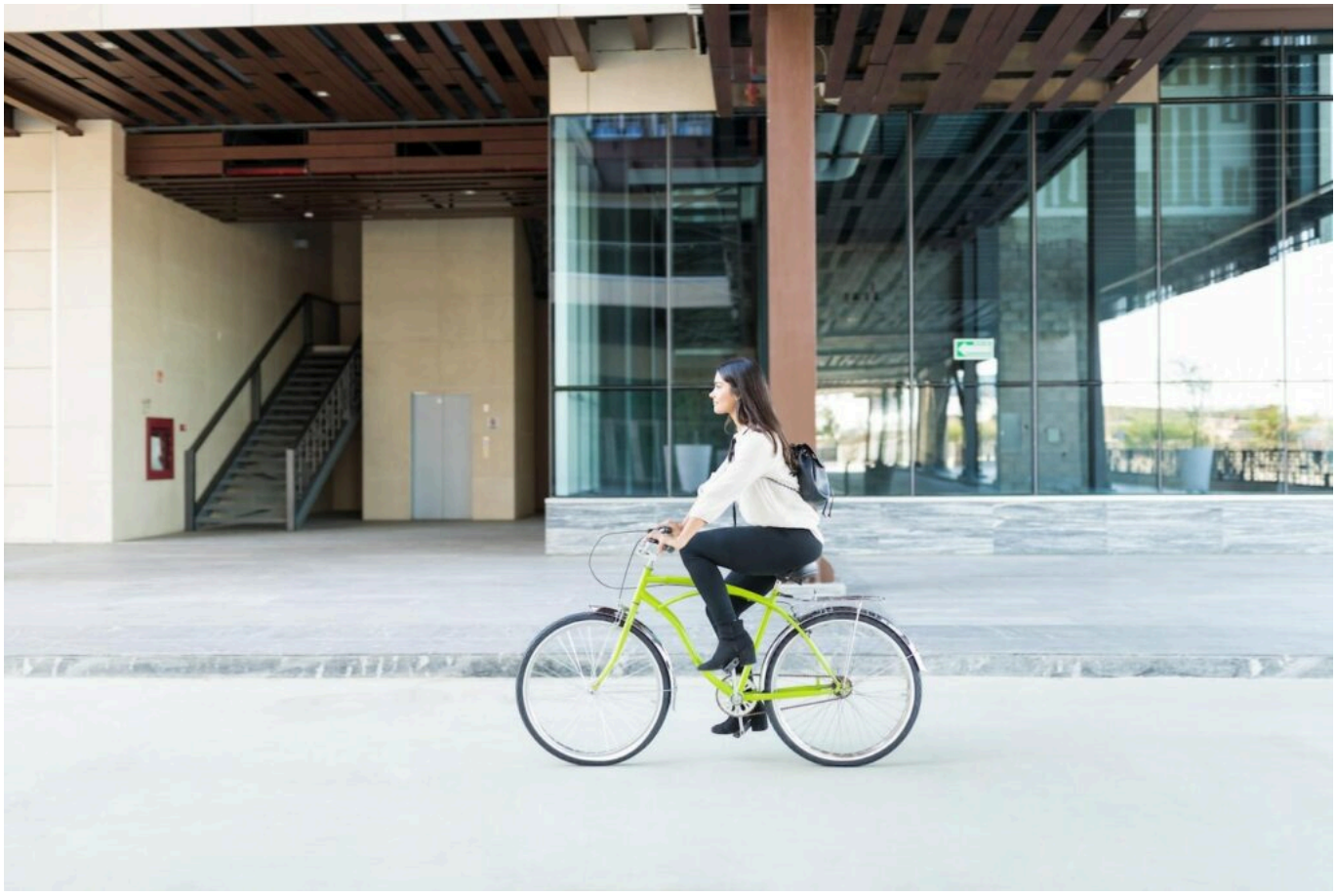
Ecrit par Echo du Mardi le 13 septembre 2022

La Cove s’engage pour une mobilité plus douce et durable



Organisée chaque année du 16 au 22 septembre, la Semaine européenne de la mobilité a pour objectif d’inciter les citoyens et les collectivités à opter pour des modes de déplacements plus durables. Cette année, sur le thème ‘Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités !’, **la Cove participe avec plus d’un atout dans sa manche : gratuité des transports, rencontres avec les citoyens, rappel des mesures mises en place tout au long de l’année…**

La Communauté d’agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) s’associe à la semaine européenne de la mobilité pour sensibiliser ses habitants sur deux des thématiques principales de son Plan Climat : la mobilité et la réduction des gaz à effets de serre. L’objectif est de promouvoir les déplacements doux, les transports en commun, ainsi que la mobilité durable.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 13 septembre 2022

Ce qui change pendant cette Semaine de la mobilité

Afin de faire participer les citoyens à cette Semaine européenne de la mobilité, la Cove a décidé de rendre ses transports en commun gratuits du vendredi 16 au jeudi 22 septembre. Ainsi, l'entièreté des transports du réseau Trans'CoVe sera gratuit durant ces périodes. C'est un moyen pour l'intercommunalité d'inciter ses habitants à laisser leur véhicule personnel chez eux et à se déplacer autrement sur le territoire.

La Cove et son réseau de transports Trans'CoVe lancent conjointement l'opération 'Je fais mon marché à pied ou à vélo ?'. L'occasion d'aller directement à la rencontre des habitants sur les marchés afin d'échanger avec eux sur le sujet des mobilités douces. Les deux entités seront donc présentes sur le marché de Carpentras le vendredi 16 septembre, sur celui de Bédoin le lundi 19 septembre, sur celui de Beaumes-de-Venise le mardi 20 septembre, et sur celui de Malaucène le mercredi 21 septembre.

Les actions déjà mises en place par la Cove pour une mobilité plus douce

L'été dernier, la Cove a mis en place une politique innovante de covoiturage entre le domicile et le lieu de travail avec l'application Klaxit afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Après avoir effectué une phase expérimentale en août 2021 auprès des agents de l'intercommunalité, l'intercommunalité a invité le public à, lui aussi, prendre l'initiative de covoiturer. Cette initiative fait d'autant plus sens aujourd'hui avec la hausse des prix des carburants. Ainsi, via l'application Klaxit, les passagers voyagent gratuitement, et le conducteur est rémunéré 1,50€ à 3€ pour chaque passager transporté.

Le réseau Trans'CoVe, de son côté, s'oriente vers une électrification de sa flotte urbaine. En 2021, la Cove a expérimenté pendant plusieurs mois des bus électriques BlueBus sur la ligne D et le circuit de la navette du marché de Carpentras. Prochainement, 8 bus électriques devraient être mis en place. Ces 8 véhicules permettront d'éviter l'émission de 533 tonnes de Co2 par an dès 2024.

La Cove s'engage également pour une mobilité à vélo. Si pour certains le vélo reste une activité de loisir, aujourd'hui c'est surtout un moyen de locomotion au même titre que la voiture, le bus ou le train, et de plus en plus de personnes le prennent pour se rendre au
travail, faire leurs courses, ou se balader. Actuellement, la Cove comptabilise 23 km d'aménagements cyclables qui sont concentrés sur la partie ouest du territoire intercommunal. Considéré comme trop peu par les habitants, la Cove s'engage donc à prolonger et raccorder les pistes existantes, mais aussi à créer de nouveaux tronçons. L'objectif est de déployer 260 km d'aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire.

Une intercommunalité qui donne l'exemple

La Cove estime qu'elle ne doit pas seulement fournir les outils à ses habitants pour une mobilité plus douce, mais qu'elle doit elle-même montrer l'exemple. L'intercommunalité est donc dotée de 19 véhicules électriques, de 4 bornes à chargement rapide et de 7 bornes pour charge secteur. Les agents de la Cove, quant à eux, disposent de 5 vélos à assistance électrique.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 13 septembre 2022

Ainsi, que ce soit pour des trajets d'une courte distance, ou pour des distances plus longues, la Cove a donc tout mis en place pour ses agents. De plus, elle sensibilise quotidiennement son personnel au sujet des trajets entre le domicile et le lieu de travail.



V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !